

REGLEMENT DU VIDE DRESSING

- Le Vide dressing se déroule le **dimanche 21 août de 10h à 15h dans la salle de spectacles de Chisaz à Crissier**
- Cette manifestation est **ouverte à tous** (entrée gratuite pour les visiteurs). La vente est exclusivement **réservée aux particuliers**. Les professionnels ne sont pas acceptés.
- Un grand parking est à disposition (stationnement avec disque, durée maximum 5h, 24/24)

Horaires pour les exposants

- Les exposants doivent installer leur stand le **dimanche 21 août dès 8h30 pour être prêts à 10h au plus tard**.
- Les emplacements doivent être **libérés pour 16h** sans dépôt de marchandises invendues ou de quelconques déchets.

Inscriptions

Les inscriptions sont ouvertes dès le 27 juin 2022, directement sur le site <https://www.collectif1023.ch/>

- Merci de préciser le nombre d'emplacement souhaité (2 maximum)
- **Prix de location d'un emplacement : CHF 15.-**. Aucun % ne sera perçu sur les ventes par notre association.
- Paiement à 10 jours par virement bancaire ou postal selon références ci-dessous
NB : Passé le délai de 10 jours, sans versement de votre part, votre réservation sera annulée.

Nom de la Banque : Banque Raiffeisen d'Assens, 1042 Assens

Titulaire du compte/adresse : Collectif1023 c/o Sandro Carluccio

No IBAN : CH89 8080 8006 8202 3272 3

Communications : Nom + prénom, localité/nombre emplacement/vide dressing 2022

- Paiement à 10 jours par virement bancaire ou postal, merci. **Passé le délai de 10 jours, sans versement de votre part, votre réservation sera annulée.**
- En cas d'annulation de l'exposant (par mail info@collectif1023.ch) ou d'absence de ce dernier, le montant reste dû.
- Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la manifestation en cas de manque de participants ou tout autre bonne raison les obligeants à le faire. Le montant versés serait alors totalement remboursé.

Buvette

- Boissons chaudes, froides et petite restauration (salée et sucrée) sur place. Merci de faire honneur à la buvette !

Emplacement

- Chaque personne peut disposer d'un maximum de deux tables (dimension d'une table : 170 x 80 cm)
- Les exposants peuvent apporter leur propre matériel pour préparer leur stand (portant(s), par exemple).
- L'attribution des emplacements relève de la seule responsabilité de l'organisateur. En principe, selon l'ordre d'arrivée le 21.8 à 8h30.

Objets à vendre

- Vêtements, accessoires, chaussures pour adultes.
- Il n'y a pas de restriction quant au nombre d'objets à vendre.
- Tous les vêtements à vendre sont en parfait état et propres
- Les objets suivants **sont interdits à la vente** :
 - Habits jouets et jeux pour enfants (Le Troc de l'APE-Crissier est organisé le même jour sur le même site → ape-crissier.ch)
 - Tout article présentant un caractère pornographique, violent ou raciste
 - Produits alimentaires, tels que boissons ou toute nourriture

Les organisateurs se gardent le droit de retirer des tables les affaires non conformes.

Sécurité

- Veuillez surveiller vos marchandises pour éviter tout vol. L'association organisatrice, le Collectif1023, son comité et les bénévoles déclinent toute responsabilité en cas de vol, de perte ou d'éventuels incidents qui pourraient se produire durant l'événement

Infos utiles

- Il est vivement recommandé d'indiquer clairement les prix sur tous les objets à vendre.
- Veuillez prévoir assez de monnaie pour pouvoir rendre facilement l'argent (**la buvette ne fait pas de change**)
- Il est interdit de distribuer de la publicité lucrative.

Objets invendus

- Chaque exposant **reprend toute sa marchandise invendue**